

35

n° département

commune



lieu-dit

adresse

0211

REDON

arrondissement

BAIN DE BRETAGNE

canton

édifice ou ensemble contenant

dénomination et titre de l'oeuvre

MAISONS, FERMES

1A00007453

Coordonnées.

LAMBERT2

XO = 28660

XE = 31500

YN = 33520

YS = 31550

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1967

par

STATISTIQUES: ETUDIE:16 REPERE:91 BATI:5947

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: SCHISTE,GRES,CALCAIRE 2)COUVERTURE: ARDOISE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 17E SIECLE,18E SIECLE,19E SIECLE

Récapitulatif

A : 4 exemples.

B : 6 exemples.

C : 12 exemples.

D : 1 exemple.

La majorité des exemples d'habitat ancien étudiés servent actuellement de dépendance (étable, cellier, débarras) à une exploitation agricole. Dix servent encore de logis.

6 - MatériauxA - Murs

-1 : petit et moyen appareil irrégulier de grès armoricain.

-2 : petit et moyen appareil irrégulier de grès armoricain et de schiste.

B - Ouvertures-1 : Grès-2 : schiste

-3 : bois.

Ces distinctions ne concernent le plus souvent que les linteaux ou les arcs, les jambages se dissociant peu de l'appareil des murs.

Récapitulatif

A - Murs

- 1 : 9 exemples.

-2 : 14 exemples.

B - Ouvertures

-1 : 3 exemples .

-2 : 5 exemples .

-3 : 2 exemples .

-let2: 1 exemple .

-let3: 2 exemples.

-2et3: 6 exemples .

-1-2-3 : 4 exemples.

L'on note une homogénéité dans la nature des matériaux utilisés pour la construction des murs et le peu de variantes dans leur mise en oeuvre, alors que pour les ouvertures 7 possibilités d'emploi du schiste, du grès et du bois ont été relevés

7 - Types de plans

- A - Rectangulaire simple à pièce unique.
- B - Rectangulaire subdivisé en deux logis par un refend.
- C - Rectangulaire subdivisé en un logis et une dépendance (cellier ou étable), par un refend.
- D - Rectangulaire allongé ($L > 2 l$) subdivisé par plusieurs refends.

Récapitulatif

- A - 7 exemples.
- B - 7 exemples.
- C - 7 exemples.
- D - 3 exemples.

Sur quatre types principaux de plan rencontrés, trois le sont de manière égale. Le quatrième type, plus rare, comporte soit plusieurs logis séparés par des communs (un exemple : n° I7), soit un logis prolongé par les communs.

8 - Dimensions

Si la longueur des édifices est variable, la largeur reste constante, les deux extrêmes relevés étant 7 mètres et 8,05 mètres.]

9 - Types de coupes

- A - Rez-de-chaussée + comble.
- B - Rez-de-chaussée + comble à surcroît simple.
- C - Rez-de-chaussée + haut comble à surcroît.
- D - Rez-de-chaussée + étage + comble.

Récapitulatif :

- A - 1 exemple.
- B - 4 exemples.
- C - 14 exemples
- D - 4 exemples

Contrairement aux plans, un type de coupe domine très nettement, il s'agit du type à rez-de-chaussée et haut surcroît (de la hauteur d'un étage) sans cheminée, utilisé comme grenier à grain ou comme fenil.

IO - Types de planchers

A - Poutres, solives.

B - Poutres, solives et hourdi de terre

1 - Poutres à arêtes chanfreinées.

2 - Poutres à arêtes chanfreinées et décor de pointes

de diamant.

Récapitulatif

A : 16 exemples sur 16

A1 : 4 exemples,

A2 : 2 exemples.

Tous les planchers relevés sont à poutres et solives; dans deux cas les chanfreins sont ornés de pointes de diamant.

Le type B se rencontre dans tous les manoirs du canton.

II - Distribution : accès à l'étage ou au comble

A) Echelle de bois, intérieure (trappe dans le parquet) ou extérieure (porte dans le surcroît).

B) Escalier de bois intérieur

1 - droit,

2 - tournant.

Récapitulatif

A : 19 exemples.

B1 : 1 exemple.

B2 : 1 exemple.

La destination des combles n'a pas nécessité la construction d'escaliers sauf dans l'exemple n° 23 à étage et dans l'exemple n° 11.

La maison n° 11 (La Rivière en Bain de Bretagne, parcelle 96) a été modifiée : la porte d'accès au comble à surcroît de la façade est une fenêtre agrandie (Cf appareil de la base des jambages), l'accès se faisait par un escalier

en vis, de bois dont il subsiste les trois dernières marches (Cf photo n° 35). Cet escalier était en demi hors oeuvre, dans l'appentis postérieur; le noyau subsiste; il est actuellement pris dans la maçonnerie.

12 - Types de charpente

Toutes les charpentes sont à fermes; quatre types et 3 variantes ont été relevés :

A 1 - Ferme à entrain, entrain retroussé et poinçon, étrésoillonement longitudinal par goussets.

A 2 - Ferme de même type sauf l'étrésoillonement, par sous-faitière et croix de Saint André.

A 3 - Ferme de même type; étrésoillonement par sous-faitière et goussets.

B 1 - Ferme à entrain retroussé et poinçon, étrésoillonement par goussets.

B 2 - Ferme de même type avec jambette et blochet.

C - Ferme à entrain et poinçon, étrésoillonement par goussets.

D - Ferme à poinçon, entrain retroussé et aisselier courbe.

E - Charpente refaite.

Récapitulatif : sur 17 charpentes étudiées :

A1 : 4 exemples

A2 : 1 exemple

A3 : 1 exemple

B1 : 5 exemples

B2 : 1 exemple

C : 1 exemple

D : 1 exemple

E : 3 cas.

Le type de charpente le plus classique est la charpente à ferme traditionnelle : entrain retroussé, poinçon et goussets, ensuite vient celle avec entrain et entrain retroussé. Toutes sont à 5 pannes chevrons, coyaux et ardoises cloutées sur lattis.

13 - Toitures

Toutes les toitures des maisons étudiées sont du même type : à deux versants d'ardoise, égout légèrement surélevé et débordant, irrégulièrement garni de chenaux. Seul l'emplacement des souches de cheminée diffère :

A - Toiture ancienne.

1 - souche de cheminée au nu du pignon interrompant les rives du toit.

2 - souche de cheminée en retrait des rives du toit.

3 - souche de cheminée au nu d'un refend.

4 - souche de cheminée supprimée.

B - Toiture refaite.

Récapitulatif

A1 : 7 exemples

A2 : 2 exemples

A3 : 5 exemples

A4 : 3 exemples

B : 7 exemples.

14 - Élévations extérieures : répartition des ouvertures

A : uniquement sur la façade principale.

B : (Façade principale) - Face postérieure

a - porte	} le nombre est indiqué, quand il est supérieur à 1 .
b - fenêtre	
c - ouverture obturée	

C - (façade principale) - Faces latérales

a -

b - Idem .

c -

Récapitulatif :

A : 1 exemple.

B-a : 3 exemples.

B-2a : 2 exemples.

B-a-b : 2 exemples.

B-a-c : 2 exemples.

B-a-b-c : 2 exemples.

B - a - 2 b	: 1 exemple	
B - b	: 1 exemple	
B - 3b	: 1 exemple	
B - 2 a		
a-c	: 1 exemple	
{ B - a - b		
- a - c	: 1 exemple	
{ B - a - 3 b		{ B - b : 1 exemple
- a - c	: 1 exemple	{ C - a - C
- b - c		
{ C - a		

La répartition des ouvertures sur les faces postérieures et latérales n'obéit pas à des règles précises. Quelques généralités se dégagent cependant :

- Sur 19 exemples, 18 ont au moins une ouverture postérieure, 14 une ou deux portes, 10 une ou plusieurs fenêtres, murées ou non. Dans la plupart des cas les ouvertures postérieures sont moins soignées que celles de la façade principale, sauf dans l'exemple n° 27 dont la face postérieure est ouverte par deux portes en plein cintre aux arcs bien appareillés.

15 - Élévations extérieures. Façade principale

Disposition des ouvertures en façade :

- A - irrégulière
- B - par groupe de 3 : porte et fenêtre au premier niveau, porte d'accès au comble ou lucarne au deuxième niveau
- C - par deux groupes de 3 jumelés
- D - par plus de deux groupes de trois
- E - par groupe de trois plus une ouverture irrégulièrement disposée
- F - en 2 travées jumelées plus fenêtres.

Formes des ouvertures :

- 1 - rectangulaire
- 2 - rectangulaire et porte en plein cintre
- 3 - groupe de portes plein cintre et fenêtres rectangulaires.
- 4 - porte(s) en arc brisé et fenêtres rectangulaires.
- 5 - porte à linteau échancré et fenêtres rectangulaires.
- 6 - portes et fenêtres à linteau échancré

Récapitulatif

A1 : 4 exemples
 A2 : 2 exemples
 A3 : 2 exemples
 A4 : 1 exemple
 A5 : 1 exemple
 B1 : 2 exemples
 B2 : 1 exemple
 B4 : 1 exemple
 C1 : 1 exemple
 C6 : 1 exemple
 D1 : 2 exemples
 D2 : 1 exemple
 E1 : 3 exemples
 E3 : 1 exemple
 F1 : 1 exemple.

Comme précédemment, la répartition et la forme des ouvertures n'est pas uniforme dans le canton puisque 15 possibilités existent, la plus fréquente (ouvertures rectangulaires disposées irrégulièrement) ne se retrouvant que quatre fois.

La forme des ouvertures la plus courante est la forme rectangulaire : on la retrouve 23 fois sur 24 : 13 fois exclusivement et 10 fois avec des portes de formes différentes soit en arc en plein cintre (dans 7 cas) soit en arc brisé (2 cas) soit en arc surbaissé (linteau échancré - 1 cas).

I6 - Décor extérieur

A) : porte en plein cintre ou en arc brisé avec archivolte retournée appareillée en petites pierres plates de chant.

B) : porte en plein cintre ou en arc brisé avec archivolte retournée à grand appareil.

C) : arc de décharge à effet décoratif sur linteau de fenêtre.

D) : ecu sculpté sur un linteau avec inscriptions et date.

E) : porte en plein cintre ou arc brisé à clefs de couleurs différentes alternés.

F) : décor gravé ou sculpté sur un linteau, y compris les inscriptions (autre que les écus).

G) : chambranle des ouvertures

1 - à chanfrein

2 - à moulure concave

- 3 - avec appuis saillant mouluré.
- 4 - à linteau échancré en accolade.
- 5 - à linteau sur coussinets profilés en quart de rond.

Récapitulatif

Cas individuels

- A - 8 exemples
- B - 2 exemples
- C et D - 2 exemples
- E - 3 exemples
- F - 3 exemples
- G 1 : 7 exemples
- G 2 : 2 exemples
- G 3 : 3 exemples
- G 4 : 3 exemples
- G 5 : 1 exemple.

Groupes

- A + E + G : 2 exemples
- A + G : 3 exemples
- B + E + G : 1 exemple
- B + G : 1 exemple
- C + G : 0 exemple
- D + G : 0 exemple
- E + G : 3 exemples
- F + G : 1 exemple.

Le décor le plus fréquent dans les maisons étudiées est l'archivolte saillante qui souligne les portes en plein cintre et arc brisé, les claveaux des arcs pouvant être alternés. Quant au décor des chambranles on le trouve de préférence avec ce type d'ouvertures.

17 - Grilles des fenêtres

A) Scellée entre tableaux - rez-de-chaussée

- 1 - fer carré sur angle
- 2 - fer plat
- 3 - fers ronds
- 4 - traverses à trous renflés

- 5 - barreaux à trous renflés
- 6 - traverses et barreaux à trous renflés
- 7 - simples barreaux sans traverses

B) Scellée entre tableaux au deuxième niveau
détail : idem.

C) Scellée entre tableaux, arrachée

- 1 - 1er niveau
- 2 - 2ème niveau

D) Scellée en façade.
détail : idem.

Récapitulatif

- A1-3 : 1 exemple
- A1-4 : 4 exemples
- A1-6 : 1 exemple
- A1-7 : 3 exemples
- A2-4 : 6 exemples
- A3-4 : 2 exemples.
- B1-4 : 1 exemple
- B2-4 : 1 exemple
- B3-4 : 1 exemple
- C-1 : 1 exemple
- D-1 : 1 exemple
- D-7 : 1 exemple

Six maisons seulement sur 23 ne possèdent pas de grilles.

Sur 26 grilles étudiées, 19 protègent des fenêtres du rez-de-chaussée. Le type le plus courant est la grille scellée entre tableaux à barreaux et traverses à fer carré (10 exemples) ou ronds (4 exemples). Deux exemples seulement de fers plats ont été rencontrés.

I8 - Nature des sols

- A)- Terre battue
- B)- refait en parquet ou ciment
- C)- autre

Récapitulatif :

Sur 21 exemples

- 19 sont en terre battue - A.
- 2 sont refaits - B.

Contrairement aux manoirs du canton, aucun sol n'est en mallons.

19 - Murs intérieurs

- A - Murs crépis
- B - Pierre apparente.

Récapitulatif

Sur 14 exemples :

- 7 ont les murs crépis,
- 6 ont la pierre apparente,
- dans 1 cas les deux possibilités se retrou-

vent.

20 - Ebrasements intérieurs des fenêtres

- A - Ebrasement biais avec appui
- B - Ebrasement biais avec allège
- C - Ebrasement biais avec coussièges.

Récapitulatif

Sur 13 exemples :

- A : 4 cas.
- B : 3 cas.
- C : 4 cas.
- A et C : 2 cas.

21 - Niches pratiquées dans les murs autres que les niches des cheminées

- A - Niches simples, rectangulaires ou carrées - nombre -
- B - Niches à 3 ou 4 niveaux séparés par des tablettes de schiste.

Récapitulatif

12 exemples :

- A : 6 cas
- 4 A1
- 1 A5
- 1 A6

NOTE DE SYNTHÈSE

L'habitat rural du canton de Bain de Bretagne étudié dans la note de synthèse a été retenu en raison de son état de conservation et de sa représentativité. Cette synthèse considère les édifices sélectionnés faisant l'objet d'un bordereau informatique aussi bien que les édifices repérés.

Ces édifices sont concentrés dans la partie Nord du canton (sauf à Crévin), dans les zones d'alternance de schiste et de grès armoricain (cf. carte).

La zone Sud-Ouest du canton (Messac et la Noé Blanche) correspond à une région de schiste caractérisée par la vétusté d'un habitat de schiste et bois, soit refait, soit en ruine. La zone Sud-Est correspond à une région faiblement peuplée, en partie couverte de bois et de landes.

Tableau de recensement Inventaire: sélection et repérage des fermes

SELECTION	SELECTION	REPERE	REPERE
BAIN DE BRETAGNE	5		7
CREVIN	0		0
ERCE EN LAMEE	0		0
MESSAC	0		2
LA NOE BLANCHE	0		2
PANCE	1		5
PLECHATEL	1		8
POLIGNE	2		4
TEILLAY	0		2

CATEGORIE I :

Ont été classés dans la catégorie I, 5 édifices ruraux qui par leur importance se démarquent très nettement du type d'habitat rural mineur étudié dans le canton (catégorie II). Ces sont soit d'anciennes métairies, soit d'anciens manoirs ruraux.

- B : 3 cas.
- A et B : 3 cas.
 - 1 - A2 - B2
 - 1 - A2 - B
 - 1 - A3 - B

22 - Cheminées

- A - Démolie
- B - Type à linteau, sommiers, consoles de bois, hotte saillante, sans piédroits.
- C - Même type, mais avec piédroits de pierre.
- D - Type à linteau et sommiers de bois, consoles et piédroits de pierre.
- E - Type entièrement en pierre
 - 1 - à niches dans le chœur
 - 2 - à niches latérales
 - 3 - à niches dans le chœur et latérales.

Récapitulatif

A - 1 exemple

- (B - 3 exemples
- (B 1 : 1 exemple
- (B 2 : 4 exemples
- (B 3 : 2 exemples

- (C : 2 exemples
- (C 1 : 1 exemple
- (C 2 : 0 exemple
- (C 3 : 3 exemples

D 2 : 1 exemple

E : 0 exemple.

23 - Décor des cheminées

- A : Décor limité à la mouluration des consoles
 - 1 - Moulure simple (quart de rond, doucine, talon)
 - 2 - Corps de moulures (double ou triple quart de rond etc...).

B - : Décor sur consoles et linteau

- 1 - console : cf ci-dessus.
- 2 - console : cf ci-dessus.
- 3 - linteau à décor sculpté

C - : Décor sur consoles et piédroits

- 1 - idem
- 2 - idem
- 3 - piédroits chanfreinés.

Récapitulatif : 17 exemples

- A1 : 3 exemples
- A2 : 7 exemples
- B2-3 : 1 exemple
- C1-3 : 1 exemple
- C2-3 : 1 exemple
- C3 : 4 exemples.

DEPENDANCES

La plupart des maisons étudiées sont actuellement des dépendances; il semble que les anciennes exploitations étaient extrêmement réduites, si l'on en juge par la taille des logis et la fragmentation du parcellaire. Dans ce type d'habitat ou les dépendances n'existaient pas, où elles se limitaient à des constructions de bois éphémères, ou encore elles étaient comprises dans l'édifice.

Quelques puits ont été relevés (I0 - I1 - I2); ils sont tous de même type :

- semi-cylindriques,
- couverts d'un toit à pente unique constitué de dalles de schiste,
- sans margelle; le demi-cylindre étant fermé antérieurement par un appui constitué d'une dalle de schiste, accostée de deux petits bancs de pierre.

CONCLUSION

Sauf les exemples de la première catégorie et les exemples I2, I6, I7 de la deuxième catégorie qui sont des exploitations agricoles importantes et organisées, l'habitat rural du canton de Bain de Bretagne est caractérisé par la petite taille des habitations réduites pour la plupart à une pièce unique.

Cette étude permet de suivre une évolution dans la construction de cet habitat, évolution non pas de structure mais de détail visible principalement dans la forme des ouvertures.

La structure en effet reste fixe : le type le plus courant est la maison à deux corps séparés par un refend présentant en façade un parti double symétrique ou non, une partie étant le logis, l'autre partie étant le cellier, l'étable, ou encore, un second logis, le tout surmonté d'un comble à surcroît accessible par une échelle. Ce type se retrouve du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. Il peut être également plus simple encore et n'avoir qu'une pièce d'habitation, ce bâtiment étant alors isolé ou inclus dans un alignement de maisons du même type.

La forme des ouvertures par contre évolue :

- I552 : porte à linteau sur coussinets, seul exemple relevé dans le canton.
- groupe de 7 exemples non datés mais présentant des caractéristiques communes et pouvant remonter à la fin du XVI^{ème} siècle ou au début du XVII^{ème} : portes en arc plein cintre, brisé ou échancré (7), souligné par une archivolte saillante, claveaux alternés ou non; fenêtres à coussièges.
- groupe de 8 exemples datés de I636 à I7I9, caractérisés par des ouvertures rectangulaires à linteaux de schiste pourpre. Deux de ces exemples (7 et I2) ont un linteau surmonté d'un arc de décharge et sont datés I645. 2 exemples du XIX^{ème} siècle ont toutes leurs ouvertures rectangulaires à linteaux de bois.

La majeure partie de l'habitat rural du canton est composée de petites maisons de ce dernier type, construites au XIX^{ème} siècle sur un modèle apparu au

XVI ème siècle mais se dégradant au fur et à mesure (en particulier le bois remplace partout la pierre dans les ouvertures). A partir de la fin du XIX ème siècle la brique a remplacé le bois sans que la structure de l'habitation ne soit modifiée. Il faut attendre les quinze dernières années pour voir d'une part l'amélioration de l'habitat ancien (ré-aménagements intérieurs, percement d'ouvertures plus grandes) ou la construction d'un nouvel habitat déjà stéréotypé - le pavillon - sans fonction agricole, l'habitation et les bâtiments de ferme étant désormais nettement séparés.

I - HISTORIQUE

1 - Généralités.

La ville de Bain est construite à la croisée de deux axes de circulation : l'ancienne voie romaine de Carhaix à Angers (1) qui traverse la ville d'Ouest en Est (à l'Ouest, elle reprend quelques temps l'actuelle route de Messac et poursuit vers Lohéac lorsque celle-ci oblique après la chapelle du Coudray; à l'Est, elle reprend la route de Teillay), et la route de Rennes à Nantes qui traverse la ville du Nord au Sud. Les deux axes rappellent le cardo et le decumanus romains. L'ancienne place principale et l'ancienne église étaient situées exactement à leur croisée. En 1837, le centre commercial était situé au Nord de la ville; il était constitué en particulier des halles qui couvraient une partie de la "grande rue" et débouchaient sur la "place du champ de foire".

2 - Evolution urbaine

La grande évolution de la ville se situe autour des années 1840 lorsqu'il fut décidé que l'église serait démolie et reconstruite sur un terrain situé à la limite Sud. Cette décision fut sans doute un élément déterminant dans le choix de remodelage de la ville en fonction des exigences de la circulation. Celle-ci devait être en effet extrêmement délicate les jours de marché et de foire puisque la route de Rennes à Nantes passait, par la place du champ de foire, sous les halles et par la grande-rue très étroite dans sa partie inférieure.

Les plans de la ville de Bain les plus anciens que nous possédions sont le plan cadastral de 1837, et les plans de remodelage dressés en 1850. Cf en Annexe 2,3,4 :

- le plan cadastral de 1837,
- le plan de 1850 levé par Cuault et le tracé des lignes principales ayant servi à son établissement,
- ce plan de 1850 commenté.

A quelle date fut percé le nouvel axe Nord-Sud? Entre 1837 et 1850 semble-t-il puisqu'il existe sur le plan de 1850 en tant que tel et non comme projet.

(1). Cf. Banéat (P.), le Département d'Ille-et-Vilaine, t I, p. 11, carte hors-texte

Plan de 1850

Le projet du conseil local des bâtiments civils prévoyait l'élargissement de la plupart des rues et en particulier de la partie occidentale de l'axe Est-Ouest (rue de Lohéac) et le percement de rues de desserte. Le projet s'opposa à celui du conseil municipal. Ce dernier fut sans doute adopté par souci d'économie : peu de maisons furent en effet touchées sauf quelques façades présentant une saillie trop importante, et quelques percements de rue furent abandonnés.

De ces travaux date la rue de l'Abbé Mancel, celle de J.M. de la Menais et la rue du Pavé.

Depuis, le centre de la ville n'a pas évolué. L'extension s'est faite principalement vers le Sud, de part et d'autre de la route de Rennes à Vannes et en règle générale, les constructions se sont prolongées anarchiquement le long de toutes les routes. Aujourd'hui on assiste à un nouveau développement de la ville sous forme de lotissements pavillonnaires (cf. vue aérienne A).

3 - Etat des maisons à la Révolution

Deux textes conservés aux archives d'Ille-et-Vilaine nous permettent de connaître l'aspect des maisons de Bain à la Révolution. Ils font partie d'une étude sur les prisons et le tribunal de Bain en vue de l'acquisition ou de la construction d'un bâtiment (1).

L'un d'eux nous apprend que les maisons ne sont pas en pierre : "Toutes les maisons de Bain sont construites en mortier de terre, par conséquent peu solides" (2).

L'autre nous explique la raison de cela : "la disette des matériaux par défaut de carrière publique, par défaut de bonne qualité, par l'éloignement de la navigation de la Vilaine, par les charrois, tous ces objets rendroient infiniment dispendieux"... la construction d'un bâtiment neuf (3).

(1) A.D. 35 L 563 b

(2) Rapport sur les prisons de Bain, signé Belliard, ingénieur

(3) A.D. 35 L 563 b, Lettre du maire aux administrateurs du district de Bain, le 23 janvier 1791

II - DESCRIPTION

Cf. en Annexe 1, le tableau de datation des maisons étudiées.

1 - Maisons antérieures au XIXe siècle

Peu de maisons subsistent dans leur état d'origine. Elles ont été soit profondément remaniées soit reconstruites intégralement en raison de leur vétusté (cf. photo n°29). L'hôtel de la Croix Verte entre autre est complètement transformé; seule la maison 10-12, "grande rue", a conservé en partie sa disposition intérieure.

2 - Un immeuble : le 7 place Saint Martin

Cet édifice est le seul immeuble ancien de la ville; son implantation semble remonter au début du XIXe siècle. Malgré son faible développement en hauteur, sa masse ne s'intègre pas du tout à l'ensemble des maisons, qui, en règle générale, ne dépassent pas trois travées d'ouverture en façade.

3 - Les maisons du XIXe siècle, postérieures à 1840

Les maisons dont la construction se situe au milieu ou dans la seconde moitié du XIXe siècle peuvent être classées en quatre types :

- Type A :

- 11, place de la République,
- 1, rue Saint Nicolas,
- 5, place Henri IV,
- 11, 11 bis, 13, rue Frère Emery
- 4,6, rue Cafarelli.

- Type B :

- 9, place Henri IV,
- 16 bis rue des Fanneries,

- Type C :

- 10, rue du Collège,
- 1 et 3 rue H. Fillioux.

- Type D :

- 17, rue de l'hôtel de ville.

Type A.

Les maisons entrant dans cette catégorie sont remarquables par le décor de leur façade. Ce sont toutes des maisons "bourgeoises" à un étage carré avec le plus souvent un étage de comble éclairé par des lucarnes.

Le décor peut avoir la sobriété issue du style néo-classique (11 place de la République, 1 rue Saint Nicolas, 13 rue du Frère Emery et 4,6 rue Cafarelli), ou au contraire présenter l'exubérance de la première renaissance (5, place Henri IV) ou la richesse un peu lourde des façades classiques (11, 11 bis rue du frère Emery).

La plupart de ces maisons sont construites en pierre médiocre du pays (schiste) et leur décor n'est qu'un moulage de ciment (11, 11bis, 13, rue du frère Emery); quelques autres, au contraire, sont en partie ou en totalité construites en pierres de taille; c'est le cas du premier niveau, en granite, du 5, place Henri IV et du premier niveau et des ouvertures du 1, rue Saint Nicolas où s'opposent le schiste vert utilisé en parement et le tuffeau des ouvertures, des chaînes d'angles et des corps horizontaux (bandeaux, corniche).

Elle ont enfin une caractéristique commune : la présence systématique (sauf au 1, rue Saint Nicolas) de riches balcons en fer forgé ou de plus sobres, en fonte.

Type B

Les deux maisons classées dans cette catégorie sont des maisons d'habitation "bourgeoises" également, proches des précédentes par leurs masses et leurs matériaux mais plus sobres de décor et ne possédant pas d'étage dans le comble; de simples lucarnes de bois éclairent le comble du 16 bis rue des Tanneries. Ici le décor se résume soit à un simple jeu de polychromie (- opposition du schiste vert et du tuffeau au 9 place Henri IV-), soit à la présence de corps horizontaux qui animent la façade (bandeau, larmiers, corniche au 16 bis rue des Tanneries).

Type C

Ce type dont deux exemples seulement ont été retenus existe en fait à des dizaines d'exemplaires dans la ville de Bain et dans la région en général. Les maisons qui en font partie sont caractérisées en premier lieu par leur masse (un étage carré; souvent situées dans un alignement) et en

second lieu, par les matériaux utilisés : contrairement aux maisons décrites précédemment, les murs construits en petit appareil de schiste et grès, très irrégulier ne sont pas masqués par un crépi, et les ouvertures ont pour la plupart des couvrements en plate-bande (briques ou claveaux appareillés en arcs segmentaires ou plein cintre). Un bandeau dans le second entraxe et une forte corniche en bois sous l'égoût du toit accentuent encore l'horizontalité de ces constructions.

Type D

Une seule maison, le 17, rue de l'Hôtel de ville rentre dans cette catégorie. C'est également une maison bourgeoise mais dont l'implantation s'inspire de celle du petit château et de l'hôtel particulier : la maison, construite en retrait de la route est située dans un parc et d'importantes dépendances (parcelle II4) s'étendent à l'Ouest (entrée par un porche, logis de gardien, écuries construites autour d'une cour rectangulaire).

Elle est à deux étages carrés et un étage dans le comble et reflète la froide tradition du néo-classicisme, dans la rigueur de sa façade et la sévérité de son agencement intérieur.

III - CONCLUSIONS

La ville de Bain de Bretagne ne présente donc pas d'édifices civils importants. Les seules maisons antérieures au XIXe siècle ont été profondément remaniées; celles construites au XIXe siècle sont le reflet des ambitions de la bourgeoisie d'une bourgade de province, ambitions qui peuvent aller jusqu'à l'édification absurde d'une façade néo-renaissance telle que celle du 5, place Henri IV.

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - Bain de Bretagne : | - Poligné : |
| (1)- La Basse Borgnère | (4)- Le Petit Feuill |
| (2)- Le Bois Greffier | (5)- La Gautrais |
| (3)- La Grennelais | |

B - PLAN - MASSE

- Logis indépendant des communs : 3, 4 et 5.
- Logis accosté par des dépendances : 1 et 2.
- Dépendances organisées autour d'une cour rectangulaire fermée : 1 et 3.
(cour actuellement en U mais autrefois fermée).
- Dépendances disposées autour du logis : 2 et 4.
- Dépendances parallèles au logis : 5

C - MATERIAUX

* Murs :

- Appareil moyen, irrégulier de grès armoricain et de schiste en très faible proportion : 1- 2- 5.
- Même appareil et crépi : 3-
- Même appareil sans schiste : 4-

* Ouvertures :

- Linteaux de bois, sans jambages : 1 et 3.
- Idem en partie et en partie chambranles appareillés en grès : 5.
- Chambranles en partie refaits en brique et en partie en grès, schiste et bois : 2 et 4.

D - PLAN ET COUPE

Dimensions

- | | | |
|---------------------------------|-------|---------------------|
| - Plan rectangulaire simple : 1 | | 15,35 X 7,90 |
| 2 | | ? |
| 4 | | 9,80 X 7,40 |
| - Plan massé | 5 | 11,65 X 12 |
| | 3 | 16,20 X 13,25 |

- Coupe

- * Rez-de-chaussée, étage et comble : 1 - 2 - 3.
- * Rez-de-chaussée, étage et comble à surcroît : 4.

<u>dénomination de l'oeuvre</u>	<u>n° d'ordre</u>	<u>n° figures</u>	<u>n° clichés</u>	
Peinture sur toile -----	4	65	71 35 315 V	
	5	66	71 35 316 V	
	6	100	71 35 244 V	
	7	113	71 35 254 V	
	8	100	70 35 1265 V	
	9	101	70 35 1264 V	
	10	103	71 35 240 V	
	11	112	71 35 247 V	
	12	115	71 35 261 V	
	13	110	71 35 255 V	
	14	111	71 35 256 V	
	15	86	69 35 167 V	
	16	87	69 35 168 V	
	17	88	69 35 166 V	
	18	89	69 35 165 V	
	19	90	69 35 163 V	
	20	91	69 35 161 V	
	21	92	69 35 164 V	
	22	93	69 35 162 V	
	23	106	71 35 249 V	
	24	97	70 35 1262 V	
	25	38	70 35 756 V	
	26	72	70 35 757 V	
	27	94	70 35 1259 V	
	28	116	71 35 251 V	
	29	104	71 35 241 V	
	30	107	71 35 250 V	
	31	14	70 35 876 V	
	32	96	70 35 1261 V	
	33	17	70 35 879 V	
	34	95	70 35 1260 V	
	35	16	70 35 878 V	
	36	15	70 35 877 V	
	37	105	71 35 246 V	
	Dessin -----	1	79	70 35 754 V
		2	73	70 35 751 V
		3	74	70 35 752 V
4		80	70 35 758 V	
Pastel -----		119	71 35 260 V	
Aquarelle -----	1	75	70 35 746 V	
	2	76	70 35 747 V	
	3	77	70 35 748 V	
	4	78	70 35 749 V	
Gravure -----	1	103	70 35 1256 V	
	2	104	70 35 1257 V	
	3	82	70 35 759 V	
	4	81	70 35 753 V	
	5	83	70 35 750 V	
	6	102	70 35 1258 V	
Ensemble mobilier -----	f	79	70 35 668 V	
	1	80	70 35 1249 V	
	1	81	70 35 1248 V	
	1	82	70 35 1247 V	
	2	41	70 35 733 V	

dénomination de l'oeuvre	n°d'ordre	n° figures	n° clichés
Ensemble de mobilier -----	2	42	70 35 732 V
Chaise -----	1	48	70 35 807 X
	2	40	70 35 810 X
Paire de fauteuils -----	1	36	70 35 774 V
	2	45	70 35 827 V
	3	43	70 35 781 V
Fauteuil de bureau -----		49	70 35 811 X
Commode -----	1	67	70 35 1253 V
	2	1	70 35 1051 X
Coffret -----		54	70 35 741 V
		55	70 35 742 V
Coffre -----		1	70 35 828 V
		2	70 35 818 X
		3	70 35 819 X
		4	70 35 816 X
		5	70 35 817 X
Armoire -----	1	40	70 35 698 V
	2	41	70 35 696 V
	2	42	70 35 697 V
	3	46	70 35 694 V
	3	47	70 35 695 V
	4	48	70 35 699 V
	5	8	70 35 871 V
	6	16	70 35 833 V
	7	15	70 35 836 V
	8	13	70 35 844 V
	8	14	70 35 724 V
	9	18	70 35 725 V
	9	19	70 35 726 V
	9	20	70 35 728 V
	10	17	70 35 834 V
	11	56	70 35 1082 V
Buffet -----	1	60	70 35 685 V
	1	61	70 35 686 V
	2	27	70 35 738 V
	3	26	70 35 837 V
Console -----		38	70 35 734 V
		39	70 35 735 V
Table -----	1	35	70 35 805 X
	2	34	70 35 826 V
	3	33	70 35 808 X
Bureau -----		2	70 35 1052 X
		3	70 35 1053 X
Fontaine -----		58	70 35 727 V
Glace -----		40	70 35 722 V
Vaisselle -----	1	58	70 35 1085 V
	2	49	70 35 671 V
	2	50	70 35 672 X
	2	51	70 35 673 X
	2	52	70 35 674 X
	2	52 bis	70 35 675 X
	2	53	70 35 676 V
	2	54	70 35 677 X

Liste des oeuvres sélectionnées

<u>dénomination de l'oeuvre</u>	<u>n° d'ordre</u>	<u>n° figures</u>	<u>n° clichés</u>
Bonheur du jour -----		31	70 35 731 V
Meuble combiné -----		82	71 35 287 V
		83	71 35 288 V
		84	71 35 289 V
Tapiserie -----	1	92	70 35 780 V
	1	93	70 35 845 V
	2	94	70 35 803 X
	2	95	70 35 804 X
	3	96	70 35 856 X
	3	97	70 35 857 X
Baromètre -----		63	70 35 773 V
Cartel -----		64	70 35 835 V
		65	70 35 831 V
Horloge -----		53	70 35 1083 V
		54	70 35 1084 V
Pendule -----		41	70 35 721 V
Enseigne -----		61	70 35 830 V
		62	70 35 829 V
Plat -----		68	70 35 736 V
Lustre -----		57	70 35 772 V
Vase -----	1	67	70 35 730 V
	2	83	70 35 1246 V
	3	85	70 35 1252 V

LISTE DES MOTES FEODALES DU CANTON

<u>Communes</u>	<u>Lieu-dit</u>	<u>Situation par rapport au bourg</u>
BAIN DE BRETAGNE	La Marzelière (1)	4 km Sud-Est
	Le Coudray (2)	1,5 km Ouest
	Véréals (3)	3,5 km Ouest
CREVIN	La Penderie (4)	1 km Nord-Ouest
ERCE EN LAMEE	La Motte des Vaulx (5)	2,5 km Est
	La Croix-Brault ? (6)	1,5 km Sud-Ouest
MESSAC	Le Châtelier (7)	6,5 km Sud
LA NOE BLANCHE	Pâtis des douves ? (près de Sévriagnac) (8)	0,8 km Sud-Est
PLECHATTEL	Le Châtelier ? (9)	6 km Sud-Est
TEILLAY	Saint-Eustache (10)	0,3 km Sud.

(1) - Banéat (P.), Le Département d'Ille et Vilaine, Oberthur-Rennes, 1926, 4 tomes, tII p. 7

(2) - idem, t I, p. 80.

(3) - - - -

(4) - - - , p. 461.

(5) - - - , p. 555.

(6) - - - , p. 556.

(7) - - t II, p. 396.

(8) - - - , p. 500.

(9) - - t III, p. 94.

(10) - - t IV, pp. 210-211.

* Rez-de-chaussée , étage et comble et rez-de-chaussée et haut comble à surcroît : 5.

- Types de planchers :

* poutres, solives et parquet : 2 - 4 et 5 (partiellement).

* poutres, solives et hourdi de terre : 5 (partiellement).

* refaits : 1 et 3.

- Plan : divisions intérieures et coupe :

* division en 2 parties par un mur de refend montant de fond en comble : 1

* division en 2 parties par un mur de refend s'interrompant au 1er plancher: 5.

* couloir axial au rez-de-chaussée et à l'étage prolongé par un escalier et desservant 1 pièce de part et d'autre : 2.

* couloir axial au rez-de-chaussée desservant 1 pièce de part et d'autre et un escalier hors oeuvre : 3.

* simple pièce au rez-de-chaussée et à l'étage (subdivision possible par cloison de bois). : 4.

- Accès aux étages et aux combles

* escalier de bois à une volée à quartier tournant, fermé par une simple cloison, situé dans une pièce : 1 et 4 (de l'étage au comble).

* escalier de bois à une volée à moitié tournante, situé dans un couloir axial : 2.

* escalier en vis, en bois : 3.

* escalier supprimé, remplacé par une échelle extérieure : 5 et 4 (accès à l'étage).

E - ELEVATIONS EXTERIEURES

- Répartition des ouvertures

* sur les faces antérieures et postérieures seulement : 1 - 2 - 3 - 4.

* sur la face antérieure et irrégulièrement sur les autres faces : 5

- Formes :

- * rectangulaires uniquement : 3 et 5.
- * rectangulaires et oculi : 2 et 4.
- * rectangulaires à linteau échancré : 1

- Organisation de la façade principale :

* organisation partielle ou totale des ouvertures par groupe de 3 ouvertures : porte et fenêtre au premier niveau, fenêtre au deuxième niveau

- . partielle : 1 - 2 - 3.
- . totale : 4 et 5.

* organisation partielle ou totale des ouvertures en travées régulières

- . partielle : 1 - 2 - 3 - 4.
- . totale : néant.

- Décor extérieur : néant.

F - PARTIES HAUTES* généralités :

Charpentes à fermes, à 5 pannes, chevrons et coyaux ardoises sur lattis.

* Types de fermes :

- Fermes à poinçon et entrain retroussé, étré sillonnement par goussets et sous-faitière + fermes de croupe : 2.
- Fermes à poinçon, entrain retroussé et arbalétriers dédoublés, l'arbalétrier secondaire reposant sur un blochet et relié à l'arbalétrier principal par un lien oblique : 3.
- Fermes à entrain, entrain retroussé et poinçon. Etré sillonnement par sous-faitière et goussets + fermes de croupe : 4
- Ferme de tradition médiévale à entrain bagué et renflé, poinçon triplement bagué et renflé, aisselier et jambettes courbes, étré sillonnement par goussets : 5

* Couvertures :

- Toit à deux versants d'ardoise, égout débordant : 1 et 3.
- Toit d'ardoise à croupes; égout retroussé et débordant reposant en partie ou en totalité sur des corbeaux de bois : 2 et 4.

- Toits à deux versants d'ardoise en équerre, égout débordant : 5.

G - DISTRIBUTION INTERIEURE

- Nature des sols

- * terre battue 1 et 5.
- * dallage de schiste et de grands mallons : 2.
- * sols refaits : 3 et 4.

- Aspect des murs

- * murs anciennement crépis : 1, 4 et 5.
- * murs récemment crépis : 2 et 3.

- Niches

Deux exemples de niche dans le mur (une seule niche par exemple) : 1 et 5.

- Types de cheminée

- * Linteau et sommiers de bois.
Piédroits formés de 2 dalles de schiste.
Foyer de mallons à cadre de bois.
Hotte droite. 1 (A)
- * Idem avec consoles de bois en quart de rond 1 (B)
- * Linteau et consoles de bois 2
- * Linteau monolithe de schiste.
Corniche.
Consoles de schiste en quart de rond. 3
- * Linteau sommé d'une corniche, sommiers et consoles de bois (double quart de rond) piédroits chanfreinés à griffes 5

CATEGORIE II

L'habitat rural rentrant dans la catégorie II a été étudié en vingt trois rubriques se répartissant en trois groupes principaux :

A - Implantation de l'habitat dans le milieu naturel et destination actuelle.

- 2) Situation.
- 3) nombre d'habitants et de feux par village en 1964.
- 4) types de maisons
- 5) destination actuelle
- 6) matériaux.

B - Structure architecturale des édifices.

- 7) types de plan.
- 8) dimensions.
- 9) types de coupes.
- 10) types de planchers.
- 11) accès à l'étage et au comble.
- 12) types de charpentes.
- 13) types de toitures.

C - Décor extérieur, élévation intérieure et immeubles par destination.

- 14) Elévations extérieures - répartition des ouvertures.
- 15) Elévations extérieures - façade principale.
- 16) Décor extérieur
- 17) grilles des fenêtres.
- 18) nature des sols.
- 19) murs intérieurs.
- 20) ébrasement intérieur des fenêtres.
- 21) Niches des murs, autres que les niches de cheminées.
- 22) Types de cheminées.
- 23) Décor des cheminées.

Dans la rubrique 1 sont portées les 12 dates relevées sur les édifices; dans la rubrique 24 sont notées les datations approximatives des onze autres maisons. Ces datations sont proposées en fonction des renseignements collectés dans les différentes rubriques analytiques et par comparaison avec les édifices datés

avec précision.

ANALYSE

1 - Dates

2 - Situation

A - Maison ou exploitation agricole isolée.

B - Maison ou exploitation agricole située dans un hameau.

1) Habitat dispersé irrégulièrement)

1

a) moins de 10
feux anciens.

2) Habitat groupé en alignements
dispersés

b) de 10 à 20
feux anciens

3) Habitat groupé du type
village - rue

c) plus de 20
feux anciens

4) Habitat groupé autour d'une
cour commune

Dans les tables analytiques, chaque cas est représenté par le chiffre ou la lettre indiqués ci-dessus.

Exemple :

10 - la Ferronnais : B - 3 - b

- B indique que la maison étudiée au lieu-dit "La Ferronnais" est située dans un hameau.

- 3 indique que ce hameau est du type village-rue.

- C donne l'importance de ce village-rue : plus de 20 feux anciens, ce chiffre représente le nombre de maisons ayant pu être habitées en raison de la présence d'une cheminée au rez-de-chaussée ou à l'étage. Le nombre de maisons actuellement habitées est donné dans la rubrique 3.

Récapitulatif :

Les 23 maisons étudiées dans le canton se répartissent dans 16 villages :

- 4 du type B-1-a

- 1 du type B-2-a

- 2 du type B-2 c
- 2 du type B-3 a
- 3 du type B-3 b
- 3 du type B-3 c
- 1 du type B-4 b

Les types les plus courants sont les villages de moins de 10 feux dispersés et ceux de 10 à 20 feux et plus, disposés en village-rue.

3 - Nombre d'habitants et de feux recensés en 1962 (1)

La colonne de gauche indique le nombre d'habitants en 1962, la colonne de droite, le nombre de résidences principales par hameau.

La comparaison avec la rubrique précédente montre une très légère baisse de maisons habitées sauf dans le village de la Ferronais en Bain de Bretagne qui passe de plus de 20 feux à 8 résidences principales.

4 - Types de maisons

- A - Logis simple isolé.
- B - Logis et dépendances distincts.
- C - Logis simple dans un alignement.
- D - Maison-bloc (logis-communs) isolée.
- E - Maison-bloc dans un alignement.

Récapitulatif

- Type A : 2 exemples.
- Type B : 1 exemple.
- Type C : 8 exemples.
- Type D : 8 exemples.
- Type E : 4 exemples.

5 - Destination actuelle

- A - Logis
- B - Logis-dépendance
- C - Dépendance
- D - Ruine

(1) - Cf "Nomenclature des Hameaux, Ecartés et Lieux-dits d'Ille et Vilaine".
I.N.S.E.E. - Direction Régionale de Rennes